

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **Hydroxyde de sodium anhydre**

· **No CAS:**

1310-73-2

· **Numéro CE:**

215-185-5

· **Numéro index:**

011-002-00-6

· **Numéro d'enregistrement** 01-2119457892-27-0055

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Production de hydroxyde de sodium solide y compris la production d'une solution aqueuse d'hydroxyde de sodium.

Utilisation Industrielle et professionnelle de d'hydroxyde de sodium:

Dans l'industrie de cellulose et papiers, la production de pesticides, les pigments organiques, les résines époxy, de l'industrie textile, industrie du caoutchouc, l'industrie alimentaire, industrie des métaux, industrie d'aluminium. Comme réactif pour la fabrication de produits chimiques, ou pour neutraliser (industrie de l'acier, l'industrie de galvanoplastie, (eaux usées), l'industrie du caoutchouc, de nettoyage et de traitement de l'eau (industrie alimentaire) ou l'extraction (industrie de l'aluminium)

Consommateurs: L'utilisation de l'hydroxyde de sodium:

Neutralisation, détergents, cosmétiques, articles de toilette, batteries.

· **Titre d'utilisations valable pour les secteurs d'utilisation suivantes, les catégories du produit, les catégories du procédé, les catégories de rejet dans l'environnement**

ES1 Production de hydroxyde de sodium solide y compris NaOH liquide.

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

· **Catégorie du produit -**

· **Catégorie du procédé**

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

· **Catégorie de rejet dans l'environnement** Pas de libération pertinentes

· **Catégorie de l'article -**

· **Emploi de la substance / de la préparation:**

Produit chimique pour synthèses

production chimique

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Jubail Chemical Industries Company (Jana)

PO Box 11919 Jubail Industrial City, 31961

Saudi Arabia

tel. +966 133478888 ext. 555 fax +966 133476705

· **Service chargé des renseignements:** safety e-mail: safety@nama.com.sa

(suite page 2)

FR

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 1)

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
Tox Info Suisse  
Freiestrasse 16 CH-8032 Zurich  
Numéro en cas d'urgence (en dehors de la Suisse): 0041 44 251 51 51 (24h)

**SECTION 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
hydroxyde de sodium
- **Mentions de danger**  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 3)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 2)

### **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

- **3.1 Caractérisation chimique: Substances**
- **No CAS Désignation**  
1310-73-2 hydroxyde de sodium
- **Code(s) d'identification**
- **Numéro CE:** 215-185-5
- **Numéro index:** 011-002-00-6

### **SECTION 4: Premiers secours**

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**  
Envoyer immédiatement chercher un médecin.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.  
pas inflammable.  
En cas d'incendie environnement émergence possible de vapeurs dangereuses.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Eviter la formation de poussière.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Éviter le contact avec la substance.  
À l'intérieur assurer pour l'air frais.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Utiliser un neutralisant.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Bien dépoussiérer.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Maintenir le contenu humide.  
Stocker à sec.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** + 30 °C.
- **Température minimale de stockage:** + 5 °C.
- **Classe de stockage:** 8 B (TRGS 510) Non inflammable substances corrosives.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

#### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m <sup>3</sup>
MAK (EU)	Valeur à long terme: 200 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm
WEL (Grande-Bretagne)	Valeur momentanée: 2 mg/m <sup>3</sup>

- **DNEL**

#### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

Inhalatoire	Langzeit-Long term	1 mg/m <sup>3</sup> (arb)
-------------	--------------------	---------------------------

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Pour la conformité durable des limites d'exposition aux postes de travail (VLE, MAK) et une bonne ventilation aucune mesure particulière n'est requise normalement.

Les mesures d'exposition aux poste de travail sont généralement recommandés.

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 5)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,5$  mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Solide

Couleur: Blanc

· Odeur: Inodore

· valeur du pH: Non applicable.

· **Changement d'état**

Point de fusion: 319 °C

Point d'ébullition: 1390 °C (DIN 51751)

· Point d'éclair: Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** La substance n'est pas inflammable.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 800 °C:** 3,5 hPa

· **Densité à 20 °C:** 2,13 g/cm<sup>3</sup>

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:** 420 g/l

· **Viscosité:**

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 0,0 %

VOC (CE) 0,00 %

**Teneur en substances solides:** 100,0 %

(suite page 6)

FR

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 5)

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**  
Les métaux, les métaux légers. Il peut s'agir d'hydrogène (risque d'explosion).  
Acides, nitriles, métaux alcalino-terreux sous forme de poudre, d'Ammonium, Cyanide, Magnésium, organiques, brennbar substances organiques, de phénols et de matières oxydables
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.
- **Indications complémentaires:** hygroscopie

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
  - **Toxicité aiguë:**
- |  |                       |
|--|-----------------------|
| · <b>Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:</b> |                       |
| <b>1310-73-2 hydroxyde de sodium</b>                           |                       |
| Oral   | LD50 2000 mg/kg (rat) |
- **Effet primaire d'irritation:**
  - **de la peau:** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
  - **des yeux:** Provoque des lésions oculaires graves.
  - **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
  - **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Corrosif  
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

**SECTION 12: Informations écologiques**

- **12.1 Toxicité**
- |                                      |                                 |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| · <b>Toxicité aquatique:</b>         |                                 |
| <b>1310-73-2 hydroxyde de sodium</b> |                                 |
| EC50 (24h)                           | 76 mg/l (daphnia magna)         |
| LC50 (48h)                           | 99 mg/l (Lepomis macrochirus)   |
|                                      | 45,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss) |
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **Autres indications écologiques:**
  - **Indications générales:**  
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.  
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (Législation allemande) (classification selon liste): peu polluant

(suite page 7)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 6)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation:**

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Catalogue européen des déchets**

06 02 04\* | hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium

**Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1823

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

· **IMDG, IATA**

SODIUM HYDROXIDE, SOLID

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe**

8 Matières corrosives.

· **Étiquette**

8

**14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

II

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:**

Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

· **Indice Kemler:**

80

· **No EMS:**

F-A,S-B

· **Segregation groups**

Alkalis

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités exceptées (EQ):**

E2

(suite page 8)

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 7)

· Quantités limitées (LQ)	1 kg
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· Remarques:	Lösungen: 8,42b, KZ 80, UN 1824, Gz 8
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1823, HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II

**SECTION 15: Informations réglementaires**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
hydroxyde de sodium
- **Mentions de danger**  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Département sécurité du produit
- **Acronymes et abréviations:**  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

(suite page 9)

FR



**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 8)

ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS:  
Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) VOC:  
Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1  
Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A  
· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 10)

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 9)

**Annexe: Scénario d'exposition 1**· **Désignation brève du scénario d'exposition**

ES1 Production de hydroxide de sodium solide y compris NaOH liquide.

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

· **Catégorie du produit -**· **Catégorie du procédé**

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

· **Catégorie de l'article -**· **Catégorie de rejet dans l'environnement** Pas de libération pertinentes· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir le texte complet des descripteurs dans le paragraphe 1.

· **Conditions d'utilisation**· **Durée et fréquence**

5 jours de travail/semaine.

peut être jusqu'à 12 heures/journée.

· **Travailleur**

Utilisation continue avec une durée d'exposition allant jusqu'à 8 h tous les jours de la semaine de travail

· **Environnement** Le produit non dilué ne doit pas pénétrer dans les égouts ou l'environnement aquatique.· **Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

· **Etat physique** Solide· **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.· **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** Nessun dato disponibile tonnes par jour· **Autres conditions d'utilisation**· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Suivre les mesures de premiers secours (pour le traitement des expositions accidentelles).

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter le contact avec la peau.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

· **Mesures de gestion des risques**· **Protection du travailleur**· **Mesures de protection organisationnelles**

N'employer que du personnel de chimie instruit.

Avant le contact avec le produit, lire, tout d'abord, les mesures de premiers secours pour le traitement.

· **Mesures techniques de protection** Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.· **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

(suite page 11)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 10)

*Eviter tout contact avec la peau.**Eviter tout contact avec les yeux.**Lunettes de protection hermétiques**Gants de protection**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.**Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.**Vêtements de travail protecteurs**Changer immédiatement les vêtements contaminés.**Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins**Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.***· Mesures pour la protection du consommateur***Assurer un marquage suffisant.**Conserver sous clé et hors de portée des enfants.***· Mesures de protection de l'environnement****· Eau***En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.***· Mesures pour l'élimination***Evacuation conformément aux prescriptions légales.**S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.***· Procédés d'élimination***Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.***· Type du déchet***Solution aqueuse**Conteneur partiellement vide et sale***· Estimation de l'exposition****· Travailleur (inhalation)** *La plus haute exposition par inhalation attendue est de 0,269 ppm.***· Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.***· Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

FR

(suite page 12)

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 11)

### Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition ES2** l'utilisation industrielle et professionnelle de NaOH.
- **Secteur d'utilisation**  
*SU1-24 de production d'autres produits chimiques, à la fois organiques (30%) et les composés inorganiques (13%). Industrie des pâtes et papier (12%), l'aluminium et des métaux (7%), industrie alimentaire (3%), traitement de l'eau (3%) et textile (3%). Le reste est utilisé dans la production de savons, huiles minérales, eau de javel, les phosphates, la cellulose, du caoutchouc et autres.*
- **Catégorie du produit**
  - PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie
  - PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
  - PC19 Intermédiaire
  - PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
  - PC21 Substances chimiques de laboratoire
  - PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
  - PC36 Adoucissants d'eau
  - PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
  - PC2 Adsorbants
- **Catégorie du procédé**
  - PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
  - PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
  - PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
  - PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
  - PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
  - PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).
  - PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
  - PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
  - PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
  - PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
  - PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
  - PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
  - ERC1 Fabrication de substances
  - ERC2 Formulation de préparations
  - ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
  - ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
  - ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
  - ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
  - ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
  - ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
  - ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
  - ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**  
*Voir le texte complet des descripteurs dans le paragraphe 1.*
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Travailleur** 4 h (moitié de la séance de travail).
- **Paramètres physiques**  
*Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.*
- **Etat physique** Solide

(suite page 13)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 12)

- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**  
Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
Eviter le contact avec les yeux.  
Eviter le contact avec la peau.  
Utilisation intérieure.  
Utilisation extérieure.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**  
Conserver hors de portée des enfants.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**  
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Mesures personnelles de protection**  
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.  
Eviter tout contact avec la peau.  
Eviter tout contact avec les yeux.  
Lunettes de protection hermétiques  
Gants de protection  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- **Mesures pour la protection du consommateur**  
Assurer un marquage suffisant.  
Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau**  
En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.
- **Mesures pour l'élimination**  
S'assurer que la totalité de l'eau usée est collectée et traitée dans une station d'épuration.  
Evacuation conformément aux prescriptions légales.  
S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet**  
Solution aqueuse  
Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Travailleur (cutané)** La plus haute exposition cutanée est de 84 mg/jour
- **Travailleur (inhalation)** La plus haute exposition par inhalation attendue est de < 1 ppm.
- **Environnement** Station d'épuration: pas d'exposition
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 14)

Nom du produit: **Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 13)

### Annexe: Scénario d'exposition 3

- **Désignation brève du scénario d'exposition** ES3 L'utilisation des consommateurs de NaOH
- **Secteur d'utilisation**  
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit**  
PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels  
PC3 Produits d'assainissement de l'air  
PC28 Parfums, produits parfumés  
PC31 Produits lustrant et mélanges de cires  
PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation  
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- **Catégorie de rejet dans l'environnement** Pas de libération pertinentes
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**  
Voir le texte complet des descripteurs dans le paragraphe 1.
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence**  
Moins d'1 heure.  
De courte durée.
- **Paramètres physiques**  
Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.
- **Etat physique** Solide
- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
- **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité**  
Conformément aux instructions d'utilisation.  
Inférieur à 100 g par utilisation.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**  
Eviter le contact avec les yeux.  
Eviter le contact avec la peau.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**  
Conserver hors de portée des enfants.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**  
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Mesures personnelles de protection**  
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.  
Eviter tout contact avec la peau.  
Eviter tout contact avec les yeux.  
Lunettes de protection hermétiques  
Gants de protection  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- **Mesures pour la protection du consommateur**  
Assurer un marquage suffisant.

(suite page 15)

**Nom du produit: Hydroxyde de sodium anhydre**

(suite de la page 14)

*Conserver sous clé et hors de portée des enfants.*

· **Mesures de protection de l'environnement**

· **Eau**

*En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.*

· **Mesures pour l'élimination**

*Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

*S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.*

· **Procédés d'élimination**

*Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.*

· **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

· **Estimation de l'exposition**

· **Consommateur**

*N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*

*La plus haute exposition par inhalation attendue pour les consommateurs est de 0,3 - 1,6 ppm.*

*La plus haute exposition cutanée attendue pour les consommateurs est de pas relevante mg / kg / jour.*

*La plus haute exposition orale attendue pour les consommateurs est de pas relevante mg / kg / jour.*

· **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.